

Réf: Dossier N° 018025

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRICULTURE-COMMERCE-CONSTRUCTION »  
en abrégé « A2C-Sarl »

Siège social Abidjan, Cocody, SOCOCE 2 PLATEAUX,lot 31,ilot  
3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 03 août 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 03 août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRICULTURE-COMMERCE-  
CONSTRUCTION » en abrégé « A2C-Sarl »

Objet : Diagnostic des maladies végétales  
Traitement phytosanitaire  
Achat et vente de produits phytosanitaires  
Encadrement et conseils agricole  
Transformation et commercialisation de produits  
agricoles  
Création ,exploitation ,suivi et gestion des plantations  
Etude et formation  
Certification de produits agricoles  
Commerce général  
Construction et gestion immobilière  
Prestation de services-

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, SOCOCE 2 PLATEAUX,lot 31,ilot  
3

Dirigeant(s) : M YA KOUAME JEAN-CLAUDE (GÉRANT), M YAO KOUAKOU ALEXIS (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02850 du 03/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19803/GTCA/RC/2021 du 03/08/2021

